GHR
Mulhouse Sud-Alsace

Guide d'acces aux soins pour les personnes en situation de handicap

Télécharger le guide d'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap

GUIDE D'ACCÈS AUX SOINS

Vous prévoyez d'accompagner une personne qui, de par ses difficultés ou son handicap, ne peut se rendre seule chez le médecin ou à l'hôpital.

Il est nécessaire de bien préparer l'accueil pour que le professionnel de santé puisse connaitre à l'avance les particularités à prendre en compte et préparer les adaptations nécessaires à un bon accueil et une prise en soins adaptée.

Ce guide d'accès aux soins s'adresse :

- au **patient accompagné** qui a besoin d'être rassuré et de comprendre la situation.
- à **l'aidant** qui connait bien la personne aidée et détient ses informations de santé.
- au **professionnel** de santé qui va adapter l'accueil du patient et la prise en soins.

Pour consulter la version numérique :

CPTS Mulhouse Agglomération
Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Qu'est-ce que le Guide d'accès aux Soins ?

Ce guide s'adresse aux professionnels de santé libéraux, aux aidants et aux aidés, confrontés aux inégalités territoriales en matière d'accès aux soins. Il a pour objectif de leur proposer des éléments

méthodologiques concrets pour guider les patients dans leurs recherches de soins sur le territoire mulhousien.

Comment utiliser le Guide d'accès aux Soins ?

Ce guide sert à préparer la consultation chez un médecin spécialiste ou en vue d'une hospitalisation.

Les professionnels de santé habituels du patient (médecin traitant, infirmiers…) peuvent aider à compléter les rubriques de ce guide.

Il ne répond pas au besoin d'une urgence.

Les formulaires ci-dessous recensent les informations de type administratives, personnelles et de santé du patient.

Une fois complétés, les formulaires peuvent être utilisés à plusieurs reprises, tant que les informations qui y figurent restent justes et d'actualité.

Lors d'une démarche de santé, les patients ou leur aidant peuvent ainsi transmettre aisément les informations au professionnel de santé. Certains établissements ayant leur propre formulaire, celui-ci facilitera la transmission des informations.

La rubrique « Pour une hospitalisation (p. 10 & 11) » est à photocopier pour une utilisation unique à chaque hospitalisation.

Plus d'informations ici

GHR MULHOUSE SUD ALSACE
68100
87, AVENUE D'ALTKIRCH

03 89 64 64 64

CONTACTEZ-NOUS